

Conditions générales

Généralités

Le règlement de votre réservation est à effectuer 14 jours avant votre arrivée.

Prestations non utilisées

Il vous sera facturé la période réservée indiquée sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué. (Merci de prévenir en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé).

En cas de retard dans l'occupation de votre emplacement ou location, celui-ci sera réservé pour une période de 24h. Passé ce délai et en l'absence de courrier ou e-mail, la réservation sera annulée sans aucun remboursement.

Tous cas de panne ou détérioration résultant d'une circonstance de force majeure ne pourra pas donner lieu à un dédommagement.

Nos amis les animaux sont les bienvenus avec un supplément. Ils sont tenus en laisse, identifiés et vaccinés (chiens catégorie 1 et 2 interdits).

Dans les hébergements locatifs, les chiens de plus de 10 kilos peuvent être acceptés sur demande.

Les barbecues à charbon sont interdits, sont autorisés barbecues à gaz et électriques.

L'accueil est assuré jusqu'à 18h45.

Les photographies, plans et images reproduisant les produits ne sont pas contractuels.

Les mineurs non accompagnés de leur parent ou tuteur légal ne peuvent être admis.

Les emplacements

Le tarif des emplacements est à la nuitée de 13h à 12h. Nos emplacements ont une surface moyenne de 100m², ils sont prévus pour 6 personnes maximum et ont tous l'électricité 10A (prise européenne) et l'évacuation des eaux usées et branchement eau (borne pour plusieurs emplacements).

Deux blocs sanitaires, fermés et chauffés, sont à votre disposition (sanitaires handicapés, nurserie). Aire de service pour camping car. Douche à chien.

Les locations

Nos locations sont réparties en deux secteurs : Côté Prairie (centre activités, conseillé pour les personnes à mobilité réduite) et Côté Terrasse (calme et belle vue). Les locations débutent tous les jours à partir de 17h jusqu'à 10h le jour du départ. En hors saison les heures de départ peuvent être adaptées sur demande.

Toute insatisfaction concernant l'état de propreté ou l'état général doit être notifiée au plus tard 24h après l'arrivée, afin de permettre d'y remédier.

Pour les locations, il vous sera demandé une caution sous forme d'empreinte bancaire : 250€ en cas de dégradation et une caution ménage de 80€.

Votre départ a lieu pendant les horaires d'ouvertures de la réception avant 10h. Après vérification du mobil home et destruction de votre caution par nos soins après votre départ, un mail de confirmation sera envoyé. Dans le cas contraire, vous autorisez Sunélia Domaine Les Ranchisses à prélever la somme due afin de compenser les éventuelles pertes, détériorations ou coût de remise en état des lieux y compris nettoyage. Toute vaisselle cassée sera remplacée ou payée.

Espace Balnéo

L'espace balnéo est réservé aux personnes de plus de 18 ans, de 16-18 ans accompagnés d'un adulte et interdit au moins de 16 ans. Les shorts de bains sont interdits dans tout l'espace aquatique.

Une tenue de sport et une serviette sont obligatoires pour accéder à la salle de remise en forme.

La direction décline toute responsabilité en cas de détériorations indépendantes de notre volonté.

Offre soleil Sunélia

Offre valable pour toute réservation de séjour en hébergement locatif d'un minimum d'une semaine (entre le 10 avril et le 26 septembre 2021) effectué au minimum 3 jours avant la date d'arrivée.

Pour tout séjour d'un minimum de 7 nuits en hébergement locatif, si moins de 3 jours sans 2h de soleil direct par jour (entre 10h et 18h) pas forcément en continue, compensation par un bon de réduction de 100€ sur votre prochain séjour.

Si moins de 2h de soleil par jour sur tout le séjour : bon de réduction de 200€ sur votre prochain séjour.

Analyse réalisée par Weathernews France à partir des données Météo France, d'après l'indice Weathernews Sun Index ®. Cette offre est automatique et gratuite via une adresse email gratuite et ne nécessite aucune démarche de la part du client. Le code de réduction est à faire valoir sur votre prochaine réservation dans un Sunélia.

Ne s'applique pas aux réservations effectuées par des comités d'entreprises ou tour operateur.

«Garantie Annulation» SUNËLIA

Pour tout séjour de 7 nuits minimum

Cette garantie prend effet dès la souscription du contrat de location de 7 nuits ou plus et expire la veille du premier jour du séjour à minuit. Sous réserve du respect des obligations contractuelles, cette garantie vous permet d'obtenir le remboursement des sommes versées, si votre séjour devait être annulé selon la liste exhaustive ci-après dans les cas suivants :

1. Une maladie grave, un accident corporel ou le décès de : vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants, votre tuteur, vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères. Par maladie grave ou accident corporel grave on entend, toute atteinte temporaire ou définitive à votre intégrité physique, constatée médicalement et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre.

2. Les complications de grossesse.

3. Des préjudices graves nécessitant impérativement votre présence le jour du départ prévu et consécutifs à un vol, à un incendie, à un dégât des eaux ou à des éléments naturels atteignant votre résidence principale ou vos locaux professionnels détruits à plus de 50% (attestation de l'assureur à fournir).

4. Licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint à condition que la procédure n'ait pas été engagée avant la réservation du séjour.

Tous ces motifs d'annulation doivent être communiqués par lettre recommandée accompagnée de tous les documents nécessaires constatant les faits (rapport d'expertise, constat des autorités de police, convocation, certificat médical ou de décès...) dès leur survenance et au plus tard dans les 3 jours ouvrés suivant le sinistre ou l'événement. Dans tous les cas, il vous sera retenu les frais de dossier.

Pour tout séjour inférieur à 7 nuits, 50% de l'acompte perçu sera restitué au client si l'annulation pour une des causes ci-dessus a lieu par lettre recommandée avant le trentième jour précédent l'arrivée. Dans le cas contraire la totalité de l'acompte restera acquis au camping. Dans tous les cas, il vous sera retenu les frais de dossier.

Les principales exclusions de la garantie d'annulation sont les suivantes :

1. Les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident constaté avant la signature du contrat.
2. La grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, l'accouchement et ses suites normales
3. La toxicomanie, l'alcoolisme, et leurs conséquences.
4. Les maladies psychiques, mentales ou nerveuses qui n'entraînent pas d'hospitalisation supérieure à sept jours.
5. Les actes intentionnels du client.
6. Les accidents résultant de la participation, à titre professionnel, à tout sport ou compétition ainsi qu'aux entraînements préparatoires.
7. Les accidents résultant de la pratique, à titre amateur et à tout niveau, des sports suivants : sports mécaniques (auto, moto, tout véhicule à moteur), sports aériens.
8. Les épidémies, la pollution, les catastrophes naturelles notamment visées par la loi n°82.600 du 13 Juillet 1982, la guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les grèves, les actes de terrorisme, tout effet d'une source de radioactivité

Droits à l'image

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping Sunélia Domaine Les Ranchisses à utiliser sur tout support les photos et vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping. Si vous n'êtes pas d'accord, merci de le préciser à la réception.



CONTRAT À RENVOYER

par e-mail ou courrier postal avec votre paiement à :

reception@lesranchisses.fr

Domaine Les Ranchisses
1525 Route de Valgorge
07 110 CHASSIERS